



COMITE SPORTIF BOULISTE 71

CHAMPIONNATS SIMPLES M3 et M4 2023

CHAMPIONNATS DE SECTEURS le 16 avril 2023

Dans chaque Secteur se dérouleront des Championnats pour les deux divisions le **dimanche 16 avril 2023**.

Chaque Président de Secteur est chargé d'organiser ces éliminatoires : lieu, engagement de 10 €/joueur, tirage au sort, **désignation d'un arbitre**, secrétariat, indemnités, compte-rendu, contacter la presse, ...

Ces éliminatoires qualifieront au minimum **3 joueurs/secteur/catégorie** pour le **Fédéral du CREUSOT** suivant le tableau ci-dessous avec quota de base fixe, variante d'après la participation 2023.

Le nombre des engagements M3 et M4 doit être envoyé au CSB71 : secretariat@csb71.com et à Daniel COTTIN (cottin.daniel@orange.fr ou 06.85.40.32.39) par les Présidents de Secteurs **impérativement le lundi 3 avril**.

NOMBRE DE QUALIFIES	SECTEUR 2		SECTEUR 3		SECTEUR 4	
	Base	Participation 2023	Base	Participation 2023	Base	Participation 2023
TOTAL = 16						
3^{ème} DIVISION	3		3		3	
4^{ème} DIVISION	3		3		3	

DEROULEMENT DE LA COMPETITION

La compétition se déroulera par **poules** et débutera à **8h**.

Toutes les parties se joueront en **13** points et seront limitées à **1h30**.

Tous les participants devront être en possession d'une licence réglementaire : cachet médical obligatoire dès le début de la compétition, photo récente, tampon du club à cheval sur la photo, signature du joueur. **Les arbitres désignés auront le devoir de contrôler les licences et d'appliquer le règlement le cas échéant.**

POINTS DE CATEGORISATION : 1 point en M4, 2 points en M3 par partie jouée et gagnée. Penser à noter le classement dans chaque poule (1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} de poule) sur les fiches de résultats à envoyer au CSB.

CHAMPIONNAT FEDERAL au CREUSOT le 21 mai 2023

Ce championnat sera organisé par le **CLUB BOULISTE du CREUSOT** le **dimanche 21 mai 2023** (plaine des Riaux).

Il regroupera les **16 joueurs** de chaque division qualifiés lors des championnats de Secteurs. Il qualifiera **1 joueur M4** et **2 joueurs M3** pour les Championnats de France qui se dérouleront les **26 et 27 août 2023** à **OUSSIAT (01)**.

DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Ce championnat se déroulera par poules et débutera à **8h**.

Toutes les parties se joueront en **13** points et seront limitées à **1h30**.

Les joueurs devront présenter leur licence en règle au secrétariat dès leur arrivée (logiquement le contrôle aura été effectué au niveau des Secteurs). **Les arbitres désignés appliqueront le règlement le cas échéant.**

INDEMNITES ET RECOMPENSES

5 € par partie jouée et gagnée en poule. **¼ de finales : 8 €**. **½ finales : 10 €** Finale : **15 €**.

POINTS DE CATEGORISATION : Idem qu'en Secteurs.

LE BUREAU DU CSB 71



COMITE SPORTIF BOULISTE 71

CHAMPIONNAT FEDERAL SIMPLE F4 2023

DIMANCHE 21 mai au CREUSOT

Ce championnat sera organisé par le **CLUB BOULISTE du CREUSOT** le **dimanche 21 mai 2023** (plaine des Riaux) et qualifiera

1 joueuse

pour les Championnats de France qui se dérouleront les **26 et 27 août 2023** à **OUSSIAT (01)**.

DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Ce championnat se déroulera par **poules** et débutera à **8h00**.

Toutes les parties se joueront en **13** points et seront limitées à **1h30**.

Ce championnat est ouvert à toutes les licenciées titulaires d'une licence F4. Les F-18 ne peuvent pas participer.

Toutes les participantes devront déposer leur licence en règle au secrétariat dès leur arrivée : cachet médical obligatoire dès le début de la compétition, photo récente, tampon du club à cheval sur la photo, signature de la joueuse.

Les arbitres désignés auront le devoir de contrôler les licences avant le début de la compétition et d'appliquer le règlement le cas échéant.

ENGAGEMENT : 10 € / joueuse. La facture parviendra aux AS après les Fédéraux.

INDEMNITES ET RECOMPENSES

5 € par partie jouée et gagnée en poule. **8 €** en cadrages et en ¼. **10 €** en ½ finale. **15 €** en finale.

Challenge attribué par le C.S.B. à la qualifiée.

POINTS de CATEGORISATION : 1 point par partie jouée et gagnée.

INSCRIPTIONS : Les engagements correctement remplis se feront par les capitaines ou les secrétaires d'AS sur le site du CSB 71 jusqu'au **vendredi 12 mai** (délai de rigueur).

LE BUREAU DU CSB 71



COMITE SPORTIF BOULISTE 71

CHAMPIONNAT FEDERAL SIMPLE F3 2023

DIMANCHE 21 mai au CREUSOT

Ce championnat sera organisé par le **CLUB BOULISTE du CREUSOT** le **dimanche 21 mai 2023 (plaine des Riaux)** et qualifiera

2 joueuses

pour les **Championnats de France** qui se dérouleront les **26 et 27 août 2023** à **OUSSIAT (01)**.

DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Ce championnat se déroulera par **poules** et débutera à **8h00**.

Toutes les parties se joueront en **13** points et seront limitées à **1h30**.

Ce championnat est ouvert à toutes les licenciées titulaires d'une licence F3. Les F-18 ne peuvent pas participer.

Toutes les participantes devront déposer leur licence en règle au secrétariat dès leur arrivée : cachet médical obligatoire dès le début de la compétition, photo récente, tampon du club à cheval sur la photo, signature de la joueuse.

Les arbitres désignés auront le devoir de contrôler les licences avant le début de la compétition et d'appliquer le règlement le cas échéant.

ENGAGEMENT : 10 € / joueuse. La facture parviendra aux AS après les Fédéraux.

INDEMNITES ET RECOMPENSES

5 € par partie jouée et gagnée en poule. **8 €** en cadrages et en ¼. **10 €** en ½ finale. **15 €** en finale.

Challenges attribués par le C.S.B. aux 2 qualifiées.

POINTS de CATEGORISATION : 2 points par partie jouée et gagnée.

INSCRIPTIONS : Les engagements correctement remplis se feront par les capitaines ou les secrétaires d'AS sur le site du CSB71 jusqu'au **vendredi 12 mai** (délai de rigueur).

LE BUREAU DU CSB 71



COMITE SPORTIF BOULISTE 71

CHAMPIONNAT FEDERAL SIMPLE M2 2023

DIMANCHE 21 mai au CREUSOT

Ce championnat sera organisé par le **Club Bouliste du CREUSOT** le **dimanche 21 mai 2023 (plaine des Riaux)** et qualifiera

1 joueur

pour les **Championnats de France** qui se dérouleront les **26 et 27 août 2023** à **OUSSIAT (01)**.

DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Ce championnat se déroulera par **poules** et débutera à **8h00**.

Toutes les parties se joueront en **13** points et seront limitées à **1h30**.

Ce championnat est ouvert à tous les licenciés titulaires d'une licence M2.

Tous les participants devront déposer leur licence en règle au secrétariat dès leur arrivée : cachet médical obligatoire dès le début de la compétition, photo récente, tampon du club à cheval sur la photo, signature du joueur.

Les arbitres désignés auront le devoir de contrôler les licences avant le début de la compétition et d'appliquer le règlement le cas échéant.

ENGAGEMENT : 10 € / joueur. La facture parviendra aux AS après les Fédéraux.

INDEMNITES ET RECOMPENSES

5 € par partie jouée et gagnée en poule. **8 €** en cadrages ou en ¼. **10 €** en ½ finale. **15 €** en finale.

POINTS de CATEGORISATION : 3 points par partie jouée et gagnée.

INSCRIPTIONS : Les engagements correctement remplis se feront par les capitaines ou les secrétaires d'AS sur le site du CSB 71 jusqu'au **vendredi 12 mai (délai de rigueur).**

LE BUREAU DU CSB 71